

## **Commerce illicite des produits du tabac : le CNCT s'étonne et doute fortement de la sincérité des préoccupations nouvelles affichées par les fabricants de tabac à défendre la santé publique**

**Alors même que le fabricant de tabac British American Tobacco (BAT) alerte, dans un communiqué paru le 23 juillet sur le danger des cigarettes de contrefaçon et de contrebande et annonce une action de communication vers les consommateurs grâce à une affiche sur les lieux de vente, le CNCT considère que cette initiative constitue un simple voile visant à dissimuler les pratiques réelles du fabricant, en particulier sur ce sujet de la contrebande.**

Suite à la parution de l'annonce de BAT, le CNCT, par la voix de son Président le Professeur Yves Martinet, tient à rappeler quelques vérités essentielles :

1. Tous les produits du tabac sont toxiques et mortels qu'ils soient de contrebande, de contrefaçon ou vendus légalement ;
2. L'industrie du tabac, notamment BAT, a une responsabilité dans l'organisation des réseaux de contrebande. Des documents internes secrets des fabricants rendus publics à la suite de décisions de justice, enquêtes et commissions parlementaires ont démontré l'implication indirecte mais aussi directe dans cette criminalité organisée à grande échelle. Raison pour laquelle les Etats s'efforcent de se protéger de ces malversations en négociant, au niveau international, un traité visant à lutter contre le commerce illicite et en imposant des dispositions juridiquement contraignantes aux fabricants.

*« Au travers de cette opération de communication, BAT cherche à apparaître comme une entreprise « citoyenne » alors même qu'elle est la cause non seulement des morts du tabagisme au travers de la vente légale et illégale de ses produits mais aussi d'évasion fiscale portant préjudice aux budgets de nombreux pays. », selon le Pr. Martinet.*

### **Contact presse :**

Emmanuelle Béguinot, Directrice : 06 18 36 84 87

### **A propos du CNCT :**

Le Comité National Contre le Tabagisme est la première association qui s'engage et agit pour la prévention et la protection des personnes face aux méfaits du tabac et aux pratiques de son industrie. En France, le tabagisme reste la première cause de mortalité prématurée et évitable. Pour lutter contre ce fléau, le CNCT mène à la fois des actions de prévention afin de sensibiliser sur ces dangers et des actions de plaidoyer pour faire adopter des mesures de protection efficaces.

Pour en savoir plus et soutenir l'action du CNCT : [www.cnct.fr](http://www.cnct.fr)